

SEANCE du 12 avril 2023

Date de la convocation : 05 avril 2023

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 10 votants : 11

Présents : Bisignano Nathalie, Cordier Christelle Eckert Pierre, Denis Bernadette, Dulac Laëtitia, Fontan Corinne, Pramayon Jean-Marc, Schneider Chrystel, Villuendas Myriam

Excusé : Duret Franck (pouvoir à Eckert Pierre)

Secrétaire de séance : Dulac Laëtitia

Le Conseil municipal :

Approbation du P.V précédent à l'unanimité.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ **Maintient les taux de fiscalité directes locales pour 2023 :**

Taxe foncière bâtie (TFB)**37.67** %
 Taxe foncière non bâtie (TFNB).....**35.77** %
 Taxe d'habitation résidence secondaire (THRS)..... **13.62** %

Madame le maire explique que le référentiel comptable M57 offre une plus grande marge de manœuvre et de souplesse budgétaire. Le conseil municipal peut déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Dans ce cas, le conseil municipal est informé des mouvements de crédits lors de la prochaine séance.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

➤ **AUTORISE** le Maire à procéder, à compter de l'exercice 2023, à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

➤ **HABILITE** Madame le Maire à prendre tous les actes nécessaires à la bonne exécution.

➤ **Approuve à l'unanimité** le budget primitif **2023** du budget annexe Café Restaurant s'équilibrant ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	71 756 €	71 756 €
Section d'investissement	1 500 €	1 500 €
Total	73 256 €	73 256 €

➤ Approuve à l'unanimité le budget primitif 2023 de la commune s'équilibrant ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	550 688 €	550 688 €
Section d'investissement	785 875 €	785 875 €
Total	1 336 563 €	1 336 563 €

➤ Décide à l'unanimité, l'attribution des subventions 2023, comme suit :

Subventions autres organismes	Proposé	Voté
Académie de la Dombes	50.00	50.00
ADAPEI	100.00	100.00
ADMR Chaleins	100.00	100.00
APECM collègue Montceaux	330.00	330.00
A P E L St Joseph Montmerle	350.00	350.00
Association des chasseurs	70.00	70.00
Association des pêcheurs	70.00	70.00
Croix Rouge canton	130.00	130.00
RASED Guéreins	50.00	50.00
Sou des écoles de Montmerle	300.00	300.00
Union Familles St Didier Collège St Joseph	90.00	90.00
Subventions non affectées	1 500.00	1 500.00
TOTAL	3 140 €	3 140 €

- Approuve à l'unanimité la convention de groupement de commandes pour les prestations de mission et d'assistance pour la passation et l'attribution du marché d'assurances, pilotée par la mairie de Montmerle sur Saône.
- Approuve à l'unanimité le devis voirie de l'entreprise SOCAFL Travaux Publics pour la création de deux chicanes et panneaux signalétiques chemin du petit Corcy soit un montant de 13 800 € HT.
- Approuve à l'unanimité le devis Enedis pour les travaux de raccordement électrique des lots de la ferme Jomet pour un montant total 10 688.62 € TTC.

En l'absence de M.Duret Franck, le conseil municipal décide le report du choix d'un nouveau représentant à la commission tourisme (proposition de nouveau délégué Mme Myriam Villuendas ou Chrystel Schneider).

Questions diverses :

Compte rendu des commissions de la CCVSC et des syndicats

- **SRDBC** Nicolas Di Nucci : les réserves d'eau étant très basses pour la période, les restrictions risquent d'arriver très prochainement.
- **Tourisme** Myriam Villuendas : Pour toutes réclamations des pêcheurs (suite à la voie bleue), il faut qu'ils contactent l'association des pêcheurs de Montmerle.
- **Economie et voirie** Chrystel Schneider : Renouvellement des points lumineux en LED de la zone activité de st Didier sur chalaronne.
- Début des travaux de la zone Visionis 7, 13Hectares (la commission déplore de ne pas avoir été consultée), proposition d'un bâtiment Cover Working.
- **mutualisation communautaire** Laetitia Dulac :
Bilan du conseiller numérique très positif en général 11 personnes en ont bénéficié sur Lurcy.
Bilan Maison France Service très positif, la fréquentation ne cesse d'augmenter.
Un projet « d'accompagnement personnalisé en gestion budgétaire de la population ».
- **Commission environnement** Corinne Fontan :
Pas d'augmentation de la cotisation du Syndicat des Rivières.
Le projet vélo route va peut-être changer de commission.
SCOT Corinne Fontan : regroupement inter-scot, PCAET bilan détaillé de 2022 de toutes les communes 26 actions 50% sont déjà réalisées.
- Chrystelle Cordier a assisté à une réunion de l'école maternelle publique de Montmerle , il reste les extérieurs de l'école à finir.
- Pierre Eckert signale que des travaux sont à prévoir sur la gaine de nettoyage de la hotte du restaurant ainsi que le remplacement du moteur de la hotte qui est en commande.
- Le muret devant le restaurant a été accroché par un tiers, un expert doit passer.
- La conseillère départementale Alexandrine Butillon est venue se présenter.

Clôture de la séance à 21h46

Le Maire,

Nathalie BISIGNANO



le secrétaire de séance,

Laëtitia Dulac

